

Horaires et rythme de vie

L'internat s'inscrit dans la continuité du service d'enseignement et contribue à l'épanouissement de la personnalité en permettant à chacun de réaliser une scolarité dans de bonnes conditions.

Le projet doit s'inscrire dans une démarche familiale

Une semaine type

L'accueil se fait du lundi au vendredi.

Les internes sont répartis en chambres de 2 à 3 élèves maximum.

Des activités sont prévues tout au long de l'année, le mercredi après-midi.

Une Journée Type

Matin

- 7h15 Lever
- 7h30 Petit Déjeuner
- 8h00 Montée dans les chambres et brossage de dents obligatoire
- 8h15 Fermeture des chambres



Soir

- 17h00 Goûter
- 17h30 Etude encadrée
- 18h45 Préparation du sac pour le lendemain
- 19h00 Dîner
- 19h30 Retour en chambre, douches, étude et/ou activités de loisirs
- 20h50 -21h Retour au calme (écrans éteints - brossage de dents)
- 21h30 Extinction des lumières



L'encadrement

Les internes sont placés sous la surveillance d'un(e) Assistant(e) d'éducation.

Les absences

Toute absence prévisible doit faire l'objet d'une demande écrite préalable. Toute absence ou retard imprévu doit être signalé par téléphone dans les plus brefs délais et confirmé par écrit.

L'étude

Les internes ont étude encadrée tous les soirs de la semaine de 17h30 à 18h45.

Le mercredi, les études se font en chambre. Les surveillants d'internat leur apportent aide et conseils.

Des enseignants interviennent aussi auprès des élèves internes pour les aider :

- ✓ en mathématiques,
- ✓ français,
- ✓ histoire géographie,
- ✓ langues étrangères,
- ✓ sciences...



Activités

Différentes activités sont proposées aux élèves :



Des animations sont proposées le mercredi après-midi, telles que :

- ✓ Rencontres avec les associations et institutions locales (rencontres intergénérationnelles avec l'EPHAD, collaboration avec l'Espace Jeunes de Bannalec, visite de la caserne des pompiers...)
- ✓ Visite du musée départemental breton, du musée de la Compagnie des Indes
- ✓ Sortie au cinéma
- ✓ Séance de surf, karting, bowling, patinoire...
- ✓ Atelier Calligraphie, atelier créatif
- ✓ Jeux sportifs

En soirée, les internes disposent d'un espace détente, de jeux de société, loisirs créatifs, animent des jeux collectifs...



Hygiène & Sécurité

Les médicaments

Tout traitement médical suivi par un élève doit être confié à l'infirmière scolaire avec présentation de l'ordonnance médicale.

Hygiène

Une hygiène corporelle et vestimentaire quotidienne est indispensable.

D'autre part, les draps doivent être changés toutes les deux semaines. Il appartient aux parents de munir leur enfant du linge et du nécessaire de toilette dont il a besoin (détails fournis au moment de l'inscription).



Les boissons et les denrées périssables ne sont pas autorisées.

Usage du téléphone portable

Les élèves internes déposent leur téléphone portable le lundi matin.

Selon les activités prévues, les portables peuvent être remis aux élèves de 20h à 20h50, et le mercredi après-midi (en fonction des activités).

Le respect des installations

Chacun doit veiller à la propreté des locaux et conserver en bon état le matériel mis à disposition.

Le respect des personnes

Les dortoirs sont des lieux de travail et de repos. Le calme y est donc indispensable.

Toute manifestation individuelle ou collective sera sévèrement sanctionnée.

Effets personnels et respect des locaux

Un état des lieux est réalisé à l'entrée à l'internat et des contrôles sont régulièrement effectués.

Le service d'intendance peut demander le remboursement des frais occasionnés par une dégradation ou un vol.

Les internes doivent faire l'acquisition d'un cadenas pour protéger leurs affaires personnelles.

L'établissement ne peut être tenu pour responsable des vols.

Modalités d'entrée

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du collège ou à retirer au collège.

Rendez-vous possible pour visiter l'établissement et rencontrer l'équipe de l'internat.

La sélection des dossiers se fait par :

- Une commission interne
- Un entretien individuel

La décision d'affection est ensuite prononcée par la Direction des Services Académiques.

Tarifs 2026

Forfait Internes	Total
1 ^{er} trimestre (Janv-Mars)	543.40 €
2 ^{ème} trimestre (Avril-Juillet)	543.40 €
3 ^{ème} trimestre (Sept-Déc)	710.60 €
Total annuel 2025	1 797.40 €

INTERNAT

Collège Jean Jaurès BANNALEC



PORTES OUVERTES
Vendredi 06 mars 2026

17h-19h30

Et vidéo de présentation sur le site
www.collegejeanjaures-bannalec.ac-rennes.fr
rubrique internat



Place Pierre Boëdec
29380 Bannalec



02 98 39 81 81



ce.0291086y@ac-rennes.fr

